



N° 11580*03

Année 2019 Reçu au titre des dons à certains organismes d'intérêt général

Articles 200 et 238 bis et 885-0 V bis du Code général des impôts (CGI)

Numéro d'ordre du reçu

Bénéficiaire des versements

Nom ou dénomination :

Adresse :

N° : Rue :

Code postal : Commune :

Objet :

Cochez la case concernée (1) :

Association ou fondation reconnue d'utilité publique par décret en date du/...../..... publié au Journal Officiel du/...../..... ou association située dans le département de la Moselle, du Bas-Rhin ou du Haut-Rhin dont la mission a été reconnue d'utilité publique par arrêté préfectoral en date du/...../.....

Œuvre ou organisme d'intérêt général.

Autres organisme :

Donateur

Nom :

.....

Adresse :

.....

Code postal Commune

Le bénéficiaire reconnaît avoir reçu au titre des versements ouvrant droit à réduction d'impôt, la somme de :

euros

Somme en toutes lettres :

Date du versement ou du don :

Le bénéficiaire certifie sur l'honneur que les dons et versements qu'il reçoit ouvrent droit à la réduction d'impôt prévue à l'article (2) 200 du CGI 238 bis du CGI 885-0 V bis du CGI

Forme du don :

Acte authentique Acte sous sein privé Déclaration de don manuel Autres

Nature du don :

Numéraire Titres de sociétés cotés Autres (3)

En cas de don en numéraire, mode de versement du don :

Remise d'espèces Chèque Virement, prélèvement, carte bancaire

Date et signature

Le

(1) ou n'indiquez que les renseignements concernant l'organisme

(2) L'organisme bénéficiaire peut cocher plusieurs cases.

(3) notamment : abandon de revenus ou de produits ; frais engagés par les bénévoles, dont ils renoncent expressément au remboursement